

Face à la canicule, le CCAS vous accompagne



Contactez le CCAS au :

01 72 09 32 90

ou remplissez le formulaire en ligne

www.mairie-pierrefitte93.fr

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Pierrefitte
sur-Seine

Quelles précautions prendre pendant les fortes chaleurs ?

Chez vous

Assurez-vous du bon fonctionnement de vos appareils ménagers : réfrigérateur, congélateur, climatisation... Procurez-vous, si possible, un ventilateur, et vérifiez que les volets, les stores, les rideaux fonctionnent bien et vous isolent correctement des rayons du soleil.

À l'extérieur

Repérez les endroits climatisés ou frais, proches de chez vous (magasins, lieux publics...). Si vous êtes seul(e) une partie de l'été, informez vos voisins, votre gardien pour qu'ils prennent régulièrement de vos nouvelles et pensez à mettre en évidence les coordonnées d'une personne à prévenir. Si vous suivez un traitement ou un régime, demandez conseil à votre médecin pour savoir ce que vous devez faire en cas de canicule.

Vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seule pendant l'été, faites-vous recenser dès maintenant auprès du CCAS. Si vous connaissez une personne seule, vous pouvez aussi la signaler au CCAS ou sur le site : www.mairie-pierrefitte93.fr/actualite/inscription-sur-le-registre-canicule/.

Le recensement est gratuit et volontaire.

Les informations que vous communiquez sont confidentielles.

En cas de canicule, les personnes recensées seront contactées par des agents du CCAS. En cas de non-réponse, une alerte est déclenchée et pourra être suivie d'une intervention à domicile.